



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 6 mai 2009 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Richard Côté formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint et André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Maude Lauzon, assistante-greffière.

Est absente, madame la conseillère Jocelyne Houle.

CE-2009-715

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUES LES 15 ET 22 AVRIL 2009 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 21 AVRIL 2009

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 15 et 22 avril 2009 ainsi que de la séance spéciale tenue le 21 avril 2009 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2009-716

PARTICIPATION DE MADAME NICOLE ROBITAILLE-CARRIÈRE, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, À LA JOURNÉE DE FORMATION ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME LE 23 MAI 2009 À LACHUTE

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'urbanisme, l'environnement et l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme offre aux membres du Comité consultatif d'urbanisme une journée de formation sur les usages conditionnels;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Gatineau sont appelés à analyser différentes demandes et à formuler des avis ou des recommandations en matière d'usages conditionnels :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Nicole Robitaille-Carrière, membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Gatineau, à prendre part à la journée de formation sur les usages conditionnels organisée par l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra à Lachute le 23 mai 2009.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation d'une pièce de comptes à payer à être préparée par le Service de l'urbanisme et du développement durable, pour une dépense maximale de 250 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61330-435-30076	250 \$	Commissions et comités – Formation

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-717

SOUSSION 2009 SP 060 - PAVAGE GADBOIS - AMÉNAGEMENT D'AIRES DE JEUX DANS DIVERS PARCS - SERVICE DE L'INGÉNIERIE- 138 426,51 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - CLAUDE MILLETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4 pour les travaux d'aménagement d'aires de jeux dans divers parcs de la Ville, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 138 426,51 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30445-007-71609	3 265,96 \$	Aménagement de parcs - Parc des Ormes
02-71486-692-71610	7 370,51 \$	Claude Millette - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Équipement non capitalisable
06-30445-009-71611	33 540,37 \$	Aménagement de parcs - Parc du Gabbro
18-80057-003-71612	88 117,82 \$	Surplus - District électoral de l'Orée-du-Parc - Parc du Gabbro - Plaine de jeu
04-13493	6 131,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-718

SOUSSION 2009 SP 057 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - STABILISATION DE TERRAINS - RUE LAFRANCE – SERVICE DE L'INGÉNIERIE - 89 171,25 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7 pour la fourniture de services professionnels pour la préparation de plans et devis et la surveillance avec résidence pour la stabilisation de terrains situés sur la rue Lafrance pour un montant de 89 171,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 2 mars 2009, et ce, comme étant la seule soumission s'étant qualifiée en accumulant un minimum de 70 points au niveau de la qualité, après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-90002-029-71613	85 221,25 \$	Honoraires professionnels - Routier, égout et aqueduc - Stabilisation - Rue Lafrance
04-13493	3 950,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-90002-018	85 221,25 \$		Honoraires professionnels - Routier, égout et aqueduc
18-90002-029		85 221,25 \$	Honoraires professionnels - Routier, égout et aqueduc - Stabilisation - Rue Lafrance

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-719

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-13 - 12 617,37 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-13 d'un montant de 12 617,37 \$ pour la période du 6 au 10 avril 2009.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-720

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-14 - 181 224,66 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-14 d'un montant de 181 224,66 \$ pour la période du 11 au 17 avril 2009.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-721

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-15 - 24 736,35 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-15 d'un montant de 24 736,35 \$ pour la période du 20 au 24 avril 2009.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 mai 2009.

Adoptée

CE-2009-722

SOUSSION 2009 SP 047 - LES ENTREPRISES A.M.S. - RÉPARATION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - 769 017,38 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les entreprises A.M.S., 55, rue de la Sapinière, Gatineau, Québec, J9A 3T7 pour effectuer les travaux de réparation de trottoirs et de bordures, selon les prix unitaires apparaissant au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 769 017,38 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants : 02-31230-521, 02-39420-521 et 06-30613-001, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-723

SOUSSION 2009 SP 117 - JEAN-JACQUES CAMPEAU INC. - SERVICE DE TRANSPORT - CAMPS DE JOUR - ÉTÉ 2009 - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE - 138 853,17 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à Jean-Jacques Campeau inc., 50, rue Renaud, Brownsburg-Chatham, Québec, J8G 2E6 pour le transport des participants aux camps de jour - Été 2009 pour l'ensemble des secteurs sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 avril 2009, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour l'ensemble des secteurs.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71141-515-71608	132 702,42 \$	Camps de jour - Location - Machinerie et véhicules
04-13493	6 150,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-724

SOUSSION 2009 SI 121 - VILLA TOYOTA - ACHAT DE DEUX AUTOMOBILES - SERVICE DE POLICE - 51 610,36 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Villa Toyota - 2088941 Canada inc., 965, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1W8 pour la fourniture de deux automobiles pour le Service de police au montant total de 51 610,36 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 mars 2009, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme pour le modèle de l'année 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-90003-002-71614	49 324,19 \$	Remplacement de la flotte - Police - Véhicules - Enquêtes
04-13493	2 286,17 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-725

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 15 - 43 163,39 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 16 - 538 174,00 \$ - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 16 - 2 401,90 \$ - LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 13 - 253 678,52 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 15, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 16, la liste des réquisitions numéro 16 et la liste des embauches numéro 13 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 15	Pièces de comptes à payer	43 163,39 \$	20 au 24 avril 2009
Liste PD numéro 16	Pièces de comptes à payer	538 174,00 \$	20 au 24 avril 2009
Liste des réquisitions numéro 16	Pièces de comptes à payer	2 401,90 \$	20 au 24 avril 2009
Liste des embauches numéro 13	Embauche de personnel temporaire	253 678,52 \$	13 au 20 avril 2009

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-726

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-15 POUR LA PÉRIODE DU 16 AU 22 AVRIL 2009

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-15 d'un montant de 1 125 932,02 \$ pour la période du 16 au 22 avril 2009.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-727

RÈGLEMENT NUMÉRO 79-6-2009 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 79-5-2009 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA VILLE DE GATINEAU À CERTAINS FONCTIONNAIRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le règlement numéro 79-6-2009 modifiant le règlement numéro 79-5-2009 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires.

Adoptée

CE-2009-728

SUBVENTION DE 100 \$ - LA CHANTERELLE DE LA LIÈVRE - CABINET DU MAIRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de La Chanterelle de la Lièvre, à l'attention de monsieur Michel Morency, président, boîte postale 2931, Gatineau, Québec, J8L 2X5, à titre d'aide financière pour leur concert qui se tiendra le 14 juin 2009.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11418-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-729

SUBVENTION DE 400 \$ - ÉCOLE DES CÉPAGES - B.B.Q. - 18 JUIN 2009 - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'école des Cépages, à l'attention de madame Nathalie Trotter, directrice adjointe, 445, rue Nobert, Gatineau, Québec, J8R 3P2, à titre de subvention pour l'organisation du B.B.Q. qui aura lieu le 18 juin 2009.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11412-972	400 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-730

SUBVENTION DE 500 \$ - CENTRE D'ENTRAIDE AUX AÎNÉS - BRUNCH 30^e ANNIVERSAIRE - 7 JUIN 2009 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Centre d'entraide aux aînés, à l'attention de madame Christiane Charron, directrice générale, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, bureau 101, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour le brunch 30^e anniversaire qui aura lieu le 7 juin 2009.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11405-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions
02-11406-972	100 \$	Claude Millette - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11407-972	200 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
02-11408-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-731

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS - 25 MAI 2009**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Aurèle Desjardins à participer à une activité, le 25 mai 2009, au profit des équipes intercollégiales Les Griffons.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Claude Millette à subventionner cette activité pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 170 \$ à l'ordre de la Fondation du Cégep de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Alain Fredette, président, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11406-972	100 \$	Claude Millette - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11414-972	70 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-732

SOUMISSION 2008 SP 292 - RÉSILIATION DU CONTRAT DE SERVICES DE REMORQUAGE ET DE GESTION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE DANS LES SECTEURS DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE ce comité adjugeait, par sa résolution numéro CE-2009-253 en date du 18 février 2009, un contrat à la firme 6962548 Canada inc. – Remorquage M.B.B. pour le remorquage et la gestion de la fourrière municipale pour les secteurs de Masson-Angers et de Buckingham, conditionnellement à l'obtention, par celle-ci, de tous les bâtiments, équipements, espaces et permis nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la firme 6962548 Canada inc. – Remorquage M.B.B. n'a pu rencontrer toutes les exigences du document d'appel d'offres :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité retire le contrat adjugé conditionnellement à la firme 6962548 Canada inc. – Remorquage M.B.B. pour le remorquage et la gestion de la fourrière municipale pour les secteurs de Masson-Angers et de Buckingham, cette dernière n'ayant pu rencontrer les exigences du document d'appel d'offres.

La Division de l'approvisionnement est autorisée à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2009-733

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - SOUPE POPULAIRE DE HULL INC. - SOIRÉE ITALIENNE - 7 MAI 2009 - 430 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers André Laframboise, Patrice Martin, Pierre Pillion, Aurèle Desjardins et Joseph De Sylva ainsi que madame la conseillère Denise Laferrière à participer à une activité, le 7 mai 2009, au profit de la Soupe populaire de Hull.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 70 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 430 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull inc., 751, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11402-972	40 \$	André Laframboise - De Lucerne - Subventions
02-11405-972	40 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Subventions
02-11406-972	50 \$	Claude Millette - De l'Orée-du-Parc - Subventions
02-11407-972	40 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
02-11408-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull - Subventions
02-11409-972	20 \$	Simon Racine - De Limbour - Subventions
02-11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Subventions
02-11414-972	40 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mai 2009.

Adoptée

CE-2009-734

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL AU SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL DE LA FONDATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU COEUR-DES-VALLÉES - 15 MAI 2009 - 195 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Jocelyne Houle et messieurs les conseillers Aurèle Desjardins et Pierre Phillion à participer au souper-bénéfice annuel de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées qui aura lieu le 15 mai 2009.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 195 \$ à l'ordre de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées, à l'attention de monsieur Jasmin Bellavance, 582, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11407-972	65 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Subventions
02-11414-972	65 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions
02-11417-972	65 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mai 2009.

Adoptée

CE-2009-735

**SUBVENTION DE 150 \$ - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE - CABINET DU MAIRE ET DISTRICT
ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARC BUREAU ET JOCELYNE HOULE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie, à l'attention de monsieur Charles Morin, 584, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2, à titre de subvention pour une remise de prix lors de la soirée de la remise de diplômes d'études professionnelles qui aura lieu le 9 mai 2009.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11418-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-11417-972	100 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 mai 2009.

Adoptée

CE-2009-736

**MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME ANGELINA DE SOUSA AU POSTE
DE COMMIS ADMINISTRATIVE - SECTION DU DÉVELOPPEMENT
ORGANISATIONNEL - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de commis administratif(ve) à la Section du développement organisationnel du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-BLC-020 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Angelina De Sousa au poste de commis administrative à la Section du développement organisationnel du Service des ressources humaines (poste numéro SRH-BLC-020 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame Angelina De Sousa sera celui de la classe 3, 5^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Étant donné que madame Angelina De Sousa occupe ce poste depuis janvier 2008, la permanence à ce poste lui est accordée à compter de l'adoption de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-112 - Service des ressources humaines - Réguliers - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-737

**MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR STEVE HUANG AU POSTE
D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT - DIVISION DE L'URBANISME - CENTRE DE
SERVICES DE GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'inspecteur(trice) en bâtiment à la Division de l'urbanisme du centre de services de Gatineau (poste numéro CSG-BLC-009 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Steve Huang au poste d'inspecteur en bâtiment à la Division de l'urbanisme du centre de services de Gatineau (poste numéro CSG-BLC-009 au plan d'effectif des cols blancs).

Le salaire de monsieur Steve Huang sera celui de la classe 9, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Étant donné que monsieur Steve Huang occupe déjà le poste d'inspecteur en bâtiment à la Division de l'urbanisme du centre de services de Gatineau, la permanence à ce poste lui est accordée à compter de l'adoption de la présente résolution, conditionnellement à ce que monsieur Robert Tuinstra ait obtenu la permanence à son poste.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61230-112 – Centre de services de Gatineau – Permis et gestion du développement – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-738

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME SOPHIE GODBOUT AU POSTE D'AGENTE DE COMMUNICATION PRINCIPALE - SECTION DES RELATIONS PUBLIQUES - SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'agent(e) de communication principal à la Section des relations publiques du Service des communications (poste numéro COM-BLC-013 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame Sophie Godbout au poste d'agente de communication principal à la Section des relations publiques du Service des communications (poste numéro COM-BLC-013 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame Sophie Godbout sera celui de la classe 10, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Sophie Godbout est assujettie à une période d'essai de trois mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19510-112 – Service des communications – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-739

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR CRAIG LABOSSIÈRE AU POSTE DE RESPONSABLE AUX BÂTIMENTS - DIVISION DE L'URBANISME - CENTRE DE SERVICES DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de responsable aux bâtiments à la Division de l'urbanisme du centre de services de Gatineau (poste numéro CSG-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Craig Labossière au poste de responsable aux bâtiments à la Division de l'urbanisme du centre de services de Gatineau (poste numéro CSG-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres).

Le salaire de monsieur Craig Labossière sera celui de la classe 4, 4^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Craig Labossière est assujéti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Craig Labossière est assujéti à la politique salariale et au recueil des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61230-115 – Permis et gestion du développement – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-740

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME NAOMIE LOUIS AU POSTE DE SECRÉTAIRE II - SECTION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE - CENTRE DE SERVICES DE HULL

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de secrétaire II à la Section des loisirs, des sports et de la vie communautaire du centre de services de Hull (poste numéro CSH-BLC-031 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame Naomie Louis au poste de secrétaire II à la Section des loisirs, des sports et de la vie communautaire du centre de services de Hull (poste numéro CSH-BLC-031 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame Naomie Louis sera celui de la classe 5, 4^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Naomie Louis est assujéti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71012-112 – Centre de services de Hull – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-741

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR JOCELYN PILON
AU POSTE DE TECHNICIEN À LA SÉCURITÉ - DIVISION DE LA SÉCURITÉ
CORPORATIVE - SERVICE DES PROJETS IMMOBILIERS**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de technicien(ne) à la sécurité à la Division de la sécurité corporative du Service des projets immobiliers (poste numéro SPI-BLC-011 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Jocelyn Pilon au poste de technicien à la sécurité à la Division de la sécurité corporative du Service des projets immobiliers (poste numéro SPI-BLC-011 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de monsieur Jocelyn Pilon sera celui de la classe 7, 3^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Monsieur Jocelyn Pilon est assujéti à une période d'essai de six mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-29300-112 – Sécurité corporative – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-742

**MANDAT AU DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES -
GRIEF PATRONAL**

CONSIDÉRANT QUE le ou vers le 13 février 2009, la Ville de Gatineau a fait parvenir à la Fraternité des policiers et policières de Gatineau inc., une facture au montant de 44 891,20 \$ représentant la valeur monétaire des heures de libérations utilisées au-delà des 1 500 heures déjà accordées par la Ville pour l'année 2008;

CONSIDÉRANT QUE la facture devait être acquittée dans les 60 jours de sa réception par la Fraternité;

CONSIDÉRANT QUE le ou vers le 20 avril 2009, le président de la Fraternité des policiers et policières de Gatineau inc., monsieur Rock Legault, a indiqué son intention de ne pas honorer la facture;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, la Ville de Gatineau n'a reçu aucune somme acquittant la facture :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le directeur du Service des ressources humaines à formuler tout grief patronal et à tenter tout recours judiciaire qu'il jugera utile et nécessaire afin d'obtenir le paiement des sommes dues.

Adoptée

CE-2009-743

**MUTATION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME MÉLANIE PAQUETTE
AU POSTE DE TECHNICIENNE EN ÉVALUATION FONCIÈRE GRADE I -
DIVISION D'ÉVALUATION - SERVICE D'ÉVALUATION ET DES
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de technicien(ne) en évaluation foncière grade 1 à la Division d'évaluation du Service d'évaluation et des transactions immobilières (poste numéro EVA-BLC-058 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai et la permanence de madame Mélanie Paquette au poste de technicienne en évaluation foncière grade 1 à la Division d'évaluation du Service d'évaluation et des transactions immobilières (poste numéro EVA-BLC-058 au plan d'effectifs des cols blancs).

Le salaire de madame Mélanie Paquette sera celui de la classe 8, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Mélanie Paquette est assujettie à une période d'essai de trois mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-15100-112 – Service d'évaluation et des transactions immobilières – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} mai 2009.

Adoptée

CE-2009-744

MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉE 108484

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'employée 108484 a commis une faute grave de négligence au travail en dormant lors de son quart de travail le 2 avril 2009;

CONSIDÉRANT QUE la faute va à l'encontre du Code d'éthique de la Ville de Gatineau et des valeurs organisationnelles notamment en ce qui a trait à la valeur d'éthique et de justice;

CONSIDÉRANT QUE l'employée 108484 s'est endormie volontairement pendant ses heures de travail sans excuse valable;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du Service de l'environnement entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la mesure disciplinaire de 26 jours de travail sans traitement à l'employée 108484.

Les dates de la suspension seront déterminées par la direction du Service de l'environnement, en collaboration avec la direction du Service des ressources humaines, conformément à la convention collective.

Adoptée

CE-2009-745

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR STEVE GUÉNARD
AU POSTE D'AVOCAT EN MATIÈRE CIVILE - SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES - SERVICES JURIDIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'avocat(e) en matière civile au Service des affaires juridiques des Services juridiques (poste numéro SAJ-CAD-006 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Steve Guénard au poste d'avocat en matière civile au Services des affaires juridiques des Services juridiques (poste numéro SAJ-CAD-006 au plan d'effectifs des cadres).

Le salaire de monsieur Steve Guénard sera celui de la classe 4, 6^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau. Monsieur Steve Guénard bénéficiera de la prime de rétention, tel qu'accepté par le comité exécutif du 28 octobre 2008 en vertu de sa résolution numéro CE-2008-1657.

Monsieur Steve Guénard est assujetti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Steve Guénard est assujetti à la politique salariale et au recueil des conditions de travail des employés cadres, à l'exception de l'article K. Il bénéficiera de quatre semaines de vacances annuellement au 1^{er} mai 2010.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200-115 – Service des affaires juridiques – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 mai 2009.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif